

Politique sur le Comité Show d'la fac et Défilé de mode

Article 1

Mission du comité

Le Comité Show d'la Fac est responsable de l'organisation de l'édition annuelle du spectacle de talents et de l'organisation du Défilé de mode annuel de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Il a notamment pour tâche de :

- (i)** favoriser la participation des membres comme artiste, mannequin ou spectateur;
- (ii)** assurer un prix le plus abordable possible

Article 2

Composition du comité

Le Comité Show d'la Fac et Défilé de mode est formé des postes suivants :

- (i)** une personne représentante du Conseil exécutif de l'Association;
- (ii)** une Co-Coordination Show d'la fac qui veille à l'organisation, au financement et au bon déroulement des activités en lien avec l'édition annuelle du spectacle de talents de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, notamment en veillant à la coordination et à l'organisation des répétitions;
- (iii)** une Co-Coordination Défilé de mode qui veille à l'organisation, au financement et au bon déroulement des activités en lien avec le Défilé de mode annuel de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, notamment en coordonnant les actions des personnes nommées aux paragraphes vii à xi et en élaborant avec elles un thème et un logo;
- (iv)** une trésorerie qui gère les finances du comité et qui assiste la coordination dans la location de la salle;
- (v)** une personne Responsable Marketing qui assure la publicité de l'événement et la participation des membres, notamment en assurant la gestion de la page Facebook de l'événement, en créant les affiches et photos promotionnelles et en s'occupant de l'impression des chandails promotionnels, des décors, des accessoires et des costumes, le cas échéant;
- (vi)** une personne Responsable technique de scène qui filme les auditions, établit le plan technique, télécharge la musique pour le spectacle, trouve les bénévoles pour l'aide en

arrière scène et travaille avec la régie pour la préparation et le déroulement du spectacle;

- (vii) deux personnes Responsable boutique qui trouve les boutiques participantes et assure un lien avec elles, gère la réception des vêtements et les périodes d'essayage et établit un plan de gestion des vêtements pour le jour du défilé;
- (viii) une personne Responsable mannequins qui aide à la recherche de boutiques pendant l'été, planifie les auditions, attribue un nombre égal de boutiques à chaque mannequin, gère les horaires de pratique avec la Coordination, s'assure de la présence de chaque mannequin aux répétitions;
- (ix) une personne Responsable danse qui s'occupe des audition, des chorégraphies et des répétitions;
- (x) deux personnes Responsables aux commandites inscrites en première année qui assurent l'obtention d'un maximum de ressources financières pour réduire le prix d'entrée de l'événement, et qui assistent les autres personnes membres du comité dans l'exécution de leurs tâches respectives.